Espace ArcInnoLab - Manuel d'usage

VF– 27 octobre 2026

1. Positionnement

- L'Espace ArcInnoLab SAFED est un lieu d'activation du site SAFED à Delémont, au service du projet ArcInnoLab.
- Il constitue :

- un lieu de travail partagé ;
- un espace de réunion et de conduite de projets ;
- un espace d'organisation de manifestations, ateliers et rencontres ;
- un point d'accueil physique pour les acteurs impliqués dans ArcInnoLab.

- Son fonctionnement repose sur un principe simple : les usages sont déterminés et enrichis par ses occupants, en fonction de leurs besoins et dans le respect du présent cadre.

- Ce document fixe un cadre d'usage évolutif adapté à une phase de démarrage.

2. Gouvernance et gestion

2.1. Exploitant

- L'espace est exploité par le service de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Travaux publics (UETP) de la Ville de Delémont.
- Contact : secrétariat UETP, par email uetp@delemont.ch ou par téléphone +41 32 421 92 60.

2.2. Contacts utiles

- Le service UETP est le point de contact.
- Les contacts utiles et numéros d'urgence sont affichés dans l'espace ArcInnoLab (contact sur place/conciergerie, réservation, informatique, urgences) et figurent en annexe.

2.3. Principe de gestion

- L'Espace ArcInnoLab SAFED est géré, dans cette première phase, de façon pragmatique :
  - organisation simple ;
  - fonctionnement flexible ;
  - réduction maximale des coûts fixes ;
  - adaptation progressive selon l'usage réel.
- Des contributions volontaires des utilisateurs sont possibles (ex. bibliothèque d'objets, mise à disposition de matériel, mutualisation d'équipements).
- La priorité est donnée à la dynamique de projets et à l'appropriation du lieu.

3. Valeurs et principes d'usage

3.1. Orientation projet

- L'espace soutient des activités en lien avec ArcInnoLab et les transitions : micro-technologie et technologie de précision, sécurité alimentaire, mobilité et transport intelligent, vert et intégré, industrie du futur, énergie, gestion durable des déchets, valorisation des matériaux

3.2. Esprit collaboratif

- Les utilisateurs s'engagent à :
  - respecter les autres occupants ;
  - favoriser les échanges ;
  - partager les espaces de manière responsable.

3.3. Sobriété et responsabilité

- Chaque utilisateur veille à :
  - utiliser les ressources de manière raisonnée ;
  - remettre les espaces en état après usage ;
  - signaler toute anomalie ou dommage.

4. Accès et publics concernés

- Peuvent utiliser l'Espace ArcInnoLab SAFED :
  - les porteurs de projets accompagnés dans le cadre d'ArcInnoLab ;
  - les partenaires académiques et institutionnels impliqués ;
  - les entreprises et acteurs engagés dans une démarche compatible ;
  - les étudiants et membres de la société civile participant à des projets.
- Il n'existe pas, à ce stade, de système formel de membres.
- Seuls les partenaires signataires Interreg et les porteurs de projets accompagnés bénéficient d'un accès gratuit pendant la durée du projet Interreg. Tous les autres partenaires (sauf exception décidée par la Ville de Delémont) s'acquittent du tarif de location tel que défini à l'article 8.2.

5. Usages possibles

- L'Espace ArcInnoLab SAFED permet :
    - travail individuel ou collaboratif ;
    - réunions de travail ;
    - ateliers et workshops ;
    - séances de co-développement ;
    - événements et manifestations liés aux projets.
- Les espaces sont modulables.
- Les configurations sont adaptées aux besoins.

6. Réservation des espaces et accès

6.1. Principe

- La réservation concerne :
    - les postes de travail ;
    - les espaces de réunion ;
    - l'espace événementiel.
- En phase test :
    - réservations simples et spontanées ;
    - on-line via le site de la Ville ;
    - centralisées par le service UETP ;
    - pas de système de priorités (premier venu, premier servi).

6.2. Outil de réservation

- La réservation se fait depuis le site de la Ville de Delémont : Réservations d'installations communales.
- Une affiche est présente à l'entrée du lieu avec un QR code renvoyant vers la page de réservation sur le site de la ville.

6.3. Accès

- L'accès se fait au moyen d'un badge.
- Une boîte à clés est installée à l'extérieur du bâtiment avec un badge à l'intérieur. Le code est communiqué aux utilisateurs autorisés dans le cadre de la réservation.

7. Équipements, rangement et responsabilité

7.1. Équipements à disposition

- Selon l'aménagement en place, l'espace peut comprendre :
    - mobilier modulable ;
    - tables et chaises mobiles ;
    - écran ou matériel de projection ;
    - connexion internet ;
    - imprimante (pas encore dispo)
    - coin café / petite cuisine ;
    - babyfoot ;
    - rangements (casiers).
- L'espace doit rester modulable et disponible.
- Le plan et les dimensions de la salle sont présentés en Annexe 1.

7.2. Ambiance et appropriation

- L'espace peut accueillir des éléments de décoration et de valorisation du site (photos d'archives, portraits, œuvres, plantes), dans une logique sobre et réversible.
- Des contributions (mise à disposition d'objets, jeux, mobilier léger) sont possibles, après coordination avec la Municipalité afin de préserver la modularité.

7.3. Responsabilité

- La capacité de la salle est limitée à **20 participants**.
- Chaque utilisateur est responsable :
    - de son propre matériel ;
    - du bon usage du matériel commun ;
    - de la remise en état des lieux après utilisation.

8. Tarification

8.1. Principe

- Gratuité pendant la durée du projet Interreg, se terminant fin 2027, uniquement pour les partenaires signataires Interreg et les porteurs de projets accompagnés.
- Les utilisateurs actuels de la SAFED peuvent utiliser l'espace ArcInnoLab gratuitement pendant 30 minutes par jour et par utilisateur pour les besoins courants, notamment pour prendre un café, faire une pause ou manger à midi. Toute utilisation pour une séance de travail, une assemblée ou toute autre activité organisée au-delà de cet usage courant est soumise à facturation conformément au tarif des émoluments en vigueur.
- Pour tous les autres utilisateurs, l'utilisation de l'espace ArcInnolab est payante.

8.2. Tarifs proposés (utilisateurs externes)

- Selon le règlement des émoluments communaux :
    - 2 heures : 25.- + TVA
    - ½ journée : 50.- + TVA
    - 1 journée : 100.- + TVA
- Une offre de domiciliation d'entreprises/associations/fondations/etc. avec la mise à disposition d'une adresse et d'une boîte aux lettres peut être proposée au tarif de 500.- / an.

9. Aspects contractuels et assurance

9.1. Assurance

- Chaque utilisateur dispose d'une assurance RC.

9.2. Capacité et sécurité incendie

- La capacité maximale de l'espace ArcInnolab est fixée à 20 personnes max.
- Un concept incendie global pour le site SAFED est en cours d'élaboration pour l'ensemble du site. Il est en cours de finalisation et sera soumis prochainement à l'ECA Jura pour validation. Il permettra de fixer les conditions d'utilisation de la halle.
- Pour le moment, la confirmation de réservation en ligne fait office de contrat entre la Ville et le requérant. Le présent Manuel d'usage est transmis automatiquement lors de chaque réservation en ligne.

10. Signalétique et dénomination

10.1. Nom

- Nom retenu : Espace ArcInnoLab.
- Espace ArcInnolab est la plateforme physique suisse du projet Interreg ArcInnolab. Son pendant en France est le Crunch Lab sur le site du Techn'hom à Belfort.

10.2. Signalétique immédiate

- Une signalétique sera mise en place sur la vitrine.

10.3. Signalétique

- La signalétique définitive sera conçue ultérieurement en cohérence avec le site SAFED.

11. Gestion des incidents

- En cas de problème : voir liste des contacts en annexe 2.
- Les consignes de sécurité sont affichées.
- Les plans d'évacuation seront affichés dès la validation du concept incendie par l'ECA Jura.

12. Annexe 1 : plan et dimensions du local

Surface : 90 m2

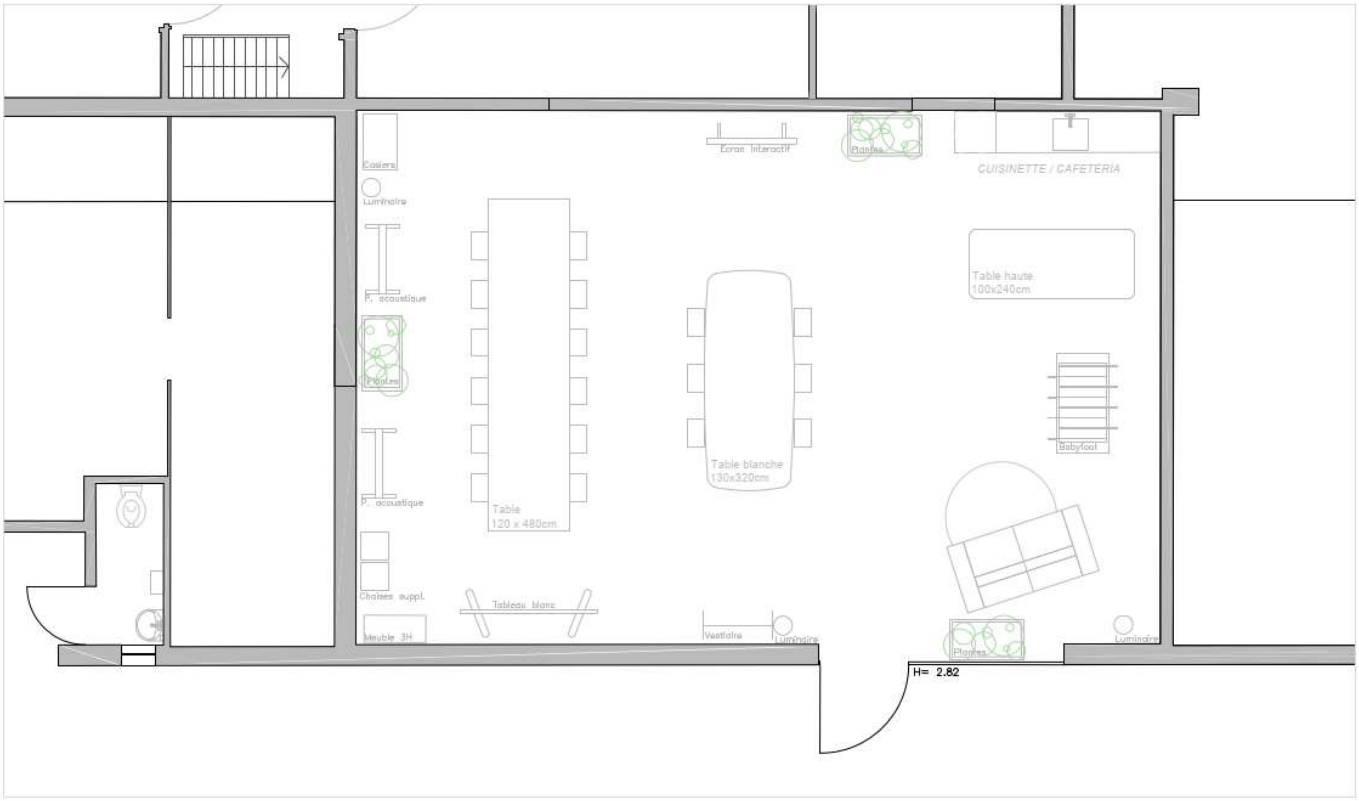

13. Annexe 2 : liste des contacts et urgences

Numéros d'urgence

Police : **117**

Pompier : **118**

Ambulance : **144**

En cas de problèmes liées aux infrastructures :

- *Logistique de la salle* : Service de l'Urbanisme, de l'environnement et des travaux publics 032 421 92 60
- *Bâtiments SAFED en général* : Service des bâtiments 032 421 91 90
- *Service informatique* 032 421 91 30

Conciergerie, gestion des accès (badges) :

- *3D Precision*, M. Dominique Beuchat 032 422 06 11 / 079 217 96 91